

BON DE DEPENSE pour la somme 500 francs

de (1)

motif (2)

Reçu du comptable C.A.C.
la somme de cinq mille francs.



A ... Ruhengeri ... le 2 - juillet 1954

Le (3)

Vu payer : Le ou les témoins,

Livre de caisse n° 60

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

L.D.C. 17^o⁵⁹ du Chapitre
C.P.O/20 Ant

Pièces justificatives pour
L.C. 64 du Chaptre
Ant.

à demander
comptable C.P.C.
Henneberg.